

PROCÈS-VERBAL
Réunion extraordinaire du 06 juillet 2023 à 12 h
À la CSFY et par Zoom

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été acceptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée

C'est avec reconnaissance et respect que nous tenons à souligner le fait que nous vivons et travaillons sur le territoire traditionnel de la Première nation Kwanlin Dün, du Conseil de Ta'an Kwäch'än et de la Première nation Tr'ondëk Hwëch'in.

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Jean-Sébastien Blais

Jesse Cooke

Myriam Bougie

Véronique Maggiore

CSFY

Marc Champagne

Julie Dessureault

Absence

Jessica Masson Guérette

Public

Roger Lepage

Vincent Larochelle

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 1167.06.07.23

Myriam Bougie

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE (unanimité)

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun

2. **Délégations** - s. o.
3. **Agenda automatique** –s. o.
4. **Informations/planification** – s. o.

Il est proposé de poursuivre à huis clos à 12 h 05.

5. **Huis clos**

5.1 **Médiation**

Il est proposé de sortir du huis clos à 13 h 07.

5.2 **Point provenant du huis clos**

5.2.1 **Entente de médiation**

Proposition 1168.06.07.23

Véronique Maggiore

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, entérine l'entente de médiation datée du 05 juillet 2023 et prenne les actions nécessaires pour la mettre en œuvre (voir annexe)

ADOPTÉE (unanimité)

6. **Levée de l'assemblée**

Véronique Maggiore propose la levée de l'assemblée à 13 h 17.



Jean-Sébastien Blais
Président

24/08/23
Date



Julie Dessureault
Secrétaire-trésorière

24/08/23
Date